

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
en exercice	: 10
présents	: 6
représentés	: 1
votants	: 7
Pour	: 7
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix neuf novembre deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du douze novembre deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr CHARIAL Nicolas

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 novembre 2024

Secrétaire de séance : Mr CHARIAL Nicolas

Délibération 2024/064 en date du 19 novembre 2024

Inscription de la commune au concours des villes et villages étoilés

Madame le Maire informe le conseil que le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin est classé en Réserve internationale de ciel étoilé depuis 2021 et invite la commune à candidater à un label français Villes et Villages Etoilés (VVE) de l'ANPCEN.

Madame le Maire rappelle les modalités d'inscription et indique que le passage de l'éclairage public en LED a été notamment choisi pour limiter la pollution lumineuse. En ce sens, il paraît opportun, suite à la réalisation de cette opération de candidater pour l'obtention du label français Villes et Villages Etoilés.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'autoriser Mme le Maire à remplir le dossier d'inscription.
- D'autoriser Mme le Maire à signer tous documents relatifs à cette inscription.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 19 novembre 2024

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20241119-D2024-064-DE
Date de télétransmission : 20/11/2024
Date de réception préfecture : 20/11/2024

